



COMPTE RENDU DU COMITE DEPARTEMENTAL 44 du 5 juin 2008

Présents : R. HOUSBINE, président, président A3PR
D. FICHET, secrétaire
M. BERNARD, président APPB
R. GRENAIS, S.N. SAINT NAZAIRE
, C. N. PIRIAC
C. LOUERAT, représentant François GOSSELIN, président APPCJ
L. METRIAU, APPCJ

Absents : AMPPMP les MOUTIERS en Retz
A.N. de Port Lerat SAINT NAZAIRE
S.N.C.Q.M. SAINT NAZAIRE qui a donné pouvoir à C. LOUERAT(APPCJ)
C.N. QUIMIAC qui a donné pouvoir à M. BERNARD (APPB)

Ouverture de la séance à 18h
Quorum atteint : 7 dont 2 pouvoirs.

En début de séance, il est précisé que certains membres n'ont pas reçu la convocation à cette assemblée.

Le président présente à l'assemblée le rapport moral d'activité du CD44.
Il est notamment fait état des démarches engagées auprès de la Communauté de Communes de PORNIC, concernant le Guide des Bonnes Pratiques édité par la FNPPSF et qui doit faire l'objet d'une subvention.
La page de couverture est finalisée avec la présence des logos des 3 associations A3PR, APPCJ, et AMPPMP.
Les différents entretiens auprès des élus du Conseil Général n'ont pas permis de recevoir une réponse favorable aux demandes de subvention.

Michel BERNARD, président de l'APPB déplore l'absence de concertation entre les différents membres du CD44, et constate un fonctionnement général peu dynamique, ainsi qu'un manque de rigueur dans les démarches engagées.
Il précise également le manque de crédibilité du Comité dans la participation future au comité de pilotage dans le cadre de la mise en place des sites NATURA 2000 mer.
Enfin, il regrette l'absence de la mise en place de la charte anti braconnage en partenariat avec les Affaires Maritimes.

*Comité Départemental des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de Loire Atlantique
Siège social :*



Christophe LOUERAT, (APPCJ) reconnaît le travail du président, en regrettant toutefois l'absence de concertation et d'approbation des membres du CD 44 dans l'élaboration de la page de garde du guide des bonnes pratiques.

Le vote du rapport moral d'activité du CD 44 est rejeté à 5 voix contre, 2 pour.

En application des statuts du Comité, il est demandé une remise en cause du bureau directeur, et en particulier de la présidence.

Candidats : Michel BERNARD (APPB)
Roger HOUBINE (A3PR)

Après vote à bulletins secrets, ont obtenus :

Michel BERNARD : 5 voix

Roger HOUBINE : 2 voix

Est élu Président du Comité Départemental 44, Michel BERNARD (APPB).

Le nouveau président précise qu'il sera procédé à l'élection du bureau directeur le 18 juin prochain après modification des statuts.

Une convocation sera transmise aux membres à cet effet dans les prochains jours.

Roger HOUBINE précise que l'association A3PR se retire du CD44.

Le président M. BERNARD regrette cette position contraire à l'unité recherchée pour une représentativité efficace du Comité face aux autorités.

La séance est levée à 19h45.